

de la ville, ne peut indiquer que la terrible virulence de son principe contagieux. Martini lui donne le nom de « fièvre maligne, » dans les lettres polémiques où il combat, en pleine épidémie, les opinions du docteur Moreau, de Châlon-sur-Saône, sur le traitement de cette affection.

Dans la nomenclature médicale de l'époque, le nom de « fièvre maligne » désigne la fièvre typhoïde, dont les complications étaient aggravées alors par deux causes accidentelles : la dépression morale et l'inanition. (1)

Docteur Léon MISSOL.

(1) Voici ce que dit le Père de Colonia dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, 2^e vol., p. 805.

« Jean-Baptiste Martiny, docteur de la Faculté de Montpellier, né à Villefranche en Beaujolais, d'un père et d'un ayeul médecin, attaqua avec succès, en 1709, le nouveau système par lequel M. Moreau, célèbre médecin de Châlon, rejettoit l'usage de l'émétique et de toute sorte de vomitif et de purgatif, et n'autorisoit que la saignée pour la guérison des fièvres malignes qui régnoient en ce temps-là. M. Moreau répliqua, et M. Martiny dupliqua par un second ouvrage imprimé à Villefranche, comme le premier. » *Examen de la réplique de M. Moreau*. Chez Antoine Martin, à Villefranche. 1710.

